Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 04/08/2021

GUILVEZ E.Leclerc rappelle DONUT DOONY



- Noms des modèles ou références concernés : **5413476954763, Doony's assortis Lot 310K0307 DLUO 30/06/21 300 unités concernées vendues en lot de 4 soit 75 lots vendus entre novembre et décembre 2020 au rayon pâtisserie libre service.**
- Marque : **VANDEMOORTELE**
- **GTIN 5413476954763 Lot 310K0307 Date de consommation recommandée 30/06/2021**
- Date début/fin de commercialisation : **du 02/11/2020 au 31/12/2020**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Zone géographique de vente : **29150 Châteaulin**
- Distributeurs : **Leclerc Châteaulin**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Teneur en oxyde d'éthylène dans un composant d'une matière première supérieur à la LMR européenne.**
- Risques encourus par le consommateur : **Autres contaminants chimiques**
  Dépassement des limites autorisées de pesticides
- Description complémentaire du risque : **La Société VANDEMOORTELE procède au retrait de la vente des produits suivants suite à une teneur en oxyde d'éthylène supérieure à la Limite Maximale de Résidus Européenne.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **mardi 28 septembre 2021**

CONTACT

- Numéro de contact : **0298860412**
- Informations complémentaires publiques : **5413476954763, Doony's assortis Lot 310K0307 DLUO 30/06/21 300 unités concernées vendues en lot de 4 soit 75 lots vendus entre novembre et décembre 2020 au rayon pâtisserie libre service sous l'ean interne 0269120000000.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre